



Concours d'écriture

« Trouver ses mots »

onzième édition

Appel à participation

Présentation :

Le Département de français de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis organise la onzième édition du concours d'écriture « Trouver ses mots ».

Ce concours est réservé aux étudiants de langue et littérature françaises inscrits à la F.S.H.S.T. Il aura lieu **le samedi 14 février 2026 au Centre de Ressources et d'Autoformation Nabiha Jerad à partir de 09h00.**

Les participants s'inspireront librement d'un mot, d'une phrase ou d'une citation qu'ils découvriront le jour du concours pour rédiger un texte sous la forme d'une nouvelle ou de tout autre genre littéraire (poésie, scène de théâtre, lettre, journal intime, court essai, article de journal, préface à une œuvre, pastiche...).

Conditions de participation :

-Les inscriptions au concours seront ouvertes à partir du **jeudi 22 janvier 2026** ; elles seront fermées **le jeudi 12 février 2026 à minuit**.

-Pour s'inscrire, les candidats sont tenus de remplir le formulaire d'inscription disponible en ligne sur le site du concours d'écriture à l'adresse suivante :

<https://sites.google.com/view/trouveresmots/sinscrire>

-Les formulaires d'inscription devront être envoyés avant le vendredi 13 février 2026. Toute demande incomplète ou envoyée au-delà de cette date ne sera pas prise en compte.

Règlement du concours :

-Le concours est ouvert à tous les étudiants du Département de français de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, tous niveaux confondus : **licence et master**.

-Le jour du concours, qui se déroulera le **samedi 14 février 2026 au Centre de ressources et d'autoformation Nabiha Jerad** de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis à partir de **09h00**, chaque participant inscrit sera tenu de présenter sa carte d'étudiant aux professeurs surveillants avant de commencer la rédaction.

-Toute participation sera éliminée si le mot, la phrase ou la citation proposés au concours ne sont pas pris en compte.

-Le jury du concours, composé d'enseignants-chercheurs appartenant au département de français de la F.S.H.S.T., aura pour tâche de sélectionner **cinq textes** : le meilleur texte, tous niveaux confondus, remportera le 1^{er} prix ; les 2^e et 3^e prix feront l'objet d'une double attribution, l'une pour la catégorie *licence* et l'autre pour la catégorie *master*.

Les critères d'évaluation porteront sur :

- la correction de la langue,
- le traitement du sujet,
- la qualité littéraire des textes, leur originalité, le style.

-Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix en fonction du nombre et de la qualité des textes présentés.

-Les lauréats ayant bénéficié, lors des sessions précédentes du concours, d'un séjour à l'étranger pourront, eux aussi, participer au concours d'écriture. En revanche, ils n'auront pas la possibilité de bénéficier d'un autre séjour à l'étranger.

-Dans le cadre du respect du droit moral et de citation de leurs auteurs, le comité D'organisation du concours se réserve le droit de publier les textes des lauréats en ligne gratuitement (notamment sur les sites internet de la FSHST et du concours d'écriture ou sur les pages Facebook de la faculté et du département de français de la FSHST) ou dans un recueil collectif imprimé.

La participation au concours implique l'acceptation intégrale du règlement et des décisions du jury, qui seront sans appel.

Cérémonie et distribution des prix :

Les auteurs des cinq meilleurs textes recevront des prix lors d'une cérémonie qui se déroulera au sein de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis à une date qui sera fixée ultérieurement.

Pour s'inscrire et rester informé des dernières actualités du concours d'écriture « Trouver ses mots », consultez le site web dédié au concours en scannant le code QR ci-contre.

